



Association Monde Rural (AMR)

Coordination Nationale

Coordination Provinciale du Bazèga
Rapport d'activité 2022



Rencontre en janvier avec les femmes de deux coopératives

Avec la participation de l'Association JATUR-Suisse



Février 2023

Table des matières

Introduction.....	3
I. Présentation succincte de la structure.....	3
II. Présentation des activités de la coordination	9
III. Le suivi/évaluation	11
IV. Les acquis des interventions.....	13
V. Situation récapitulative des micros-entreprises familiales.....	14
VI. Difficultés et perspectives	20
6.1. Les difficultés	20
6.2. Les perspectives	20
Conclusion.....	21

Introduction

L'Association Monde Rural « AMR » met en œuvre depuis plusieurs années, des projets et programmes se rapportant à la décentralisation, à la gouvernance locale, à la cohésion sociale, à la santé, à la nutrition et à l'autonomisation des femmes (projets de lutte contre le paludisme, le VIH/SIDA, la malnutrition, projets d'amélioration de la santé de la mère et l'enfant, etc.) dans ses zones d'interventions.

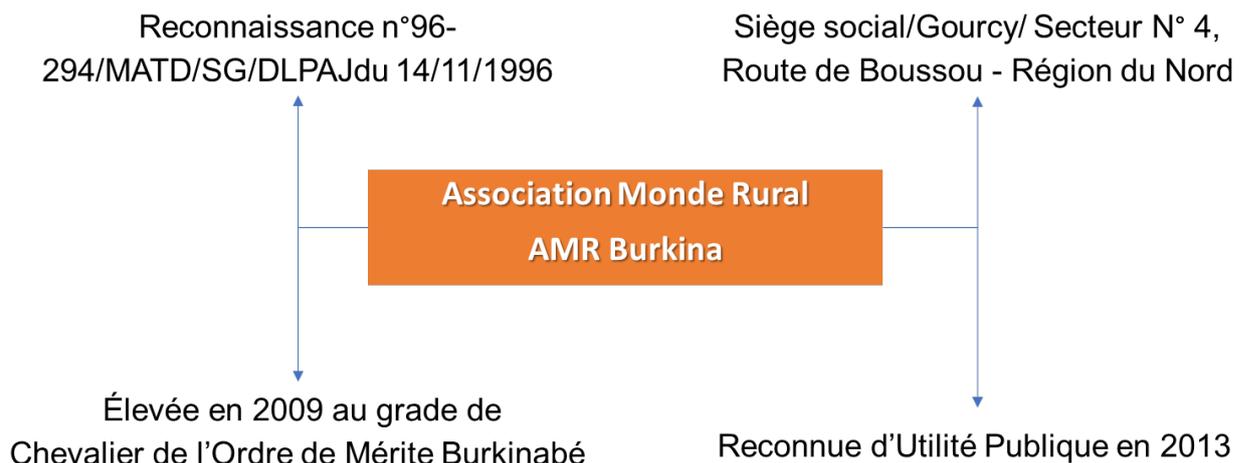
A compter de l'année deux mille dix-huit, elle exécute avec l'appui de son partenaire JATUR, un projet d'appui à l'autonomisation des femmes par la promotion et le financement des activités génératrices de revenus à Kombissiri dans la province du Bazèga.

Le présent rapport fait le point de la mise en œuvre des activités du projet pour la période 2022 en traitant des atouts, des difficultés rencontrées et des perspectives.

I. Présentation succincte de la structure

1.1. Les données clés

L'Association Monde Rural (AMR Burkina) est une structure de la société civile burkinabé qui œuvre pour le développement du monde rural.



1.2. La vision et la mission de l'Association Monde Rural

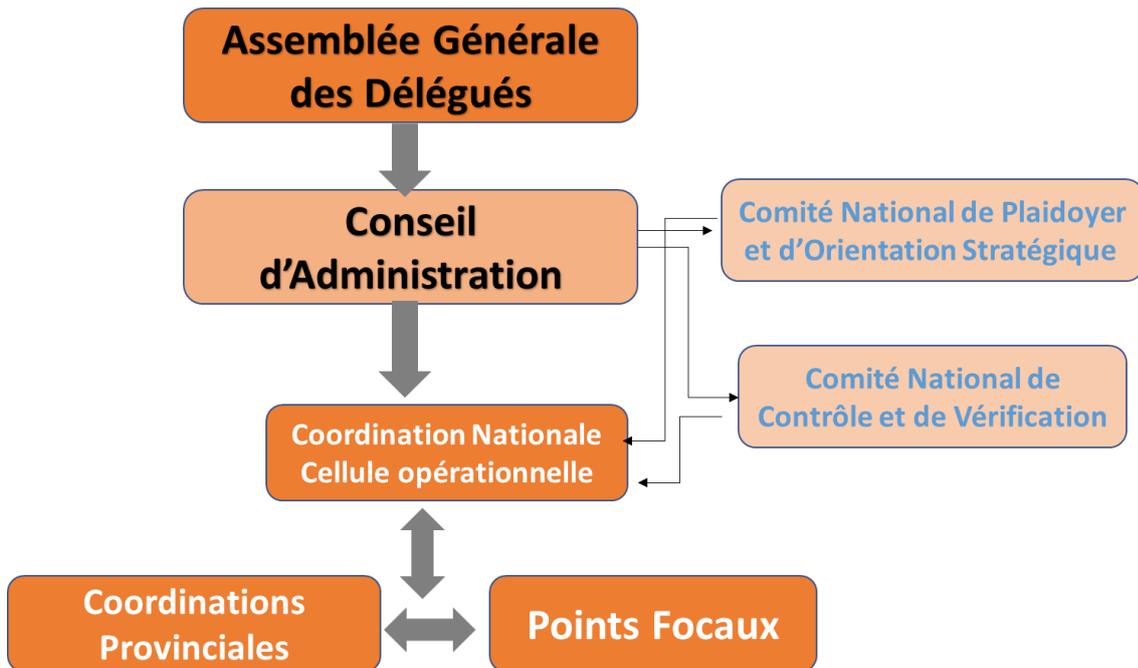
La vision de l'organisation est de parvenir à " Un monde rural qui connaît ses droits, travaille à leur effectivité et participe pleinement aux actions de développement"

L'**AMR**, pour un monde **J**uste **É**quitable et **M**eilleur!

Ainsi, sa mission est de " Travailler avec et aux côtés des populations burkinabè pour le respect et la protection de leur dignité"

1.3. La structuration de l'organisation

L'organisation comprend des organes de décision, de suivi et de contrôle qui répondent directement de l'Assemblée générale. Elle dispose aussi d'une instance opérationnelle, qui est l'instance d'exécution et de suivi des interventions. Au niveau national, il y a la coordination nationale représentée au niveau local par les coordinations provinciales et les points focaux. Elle est représentée comme suit :



1.4. Les moyens d'actions

Pour son opérationnalisation l'AMR s'est doté d'un plan stratégique dénommé Cadre référentiel d'interventions (CRI) pour la période 2021-2027. Ce plan est élaboré de façon participative sur la base d'un modèle théorique, une logique d'intervention issu des diagnostics terrain.

Logique d'intervention de l'Association Monde Rural (AMR)



C'est sur la base de ce document que les négociations ou les réponses aux appels de projets se focalisent et permettent à l'organisation la mobilisation des ressources nécessaires à ses actions.

Le CRI s'organise autour de quatre axes qui sont les secteurs d'intervention prioritaires pour l'AMR. Il s'agit :

1. Gouvernance Locale, Décentralisation et Droits humains GovLoc
2. Systèmes Alimentaires Durables (Agroécologie, foncier, environnement et changements climatiques ; Résilience et plaidoyer pour la nutrition et le Wash) SAD
3. Genre et Inclusion Sociale (Santé /ANJE, Empowerment et entrepreneuriat des femmes et des jeunes) GIS
4. Humanitaire, Urgences et COHésion Sociale (Do No Harm, Leaving No One Behind) HUCOS

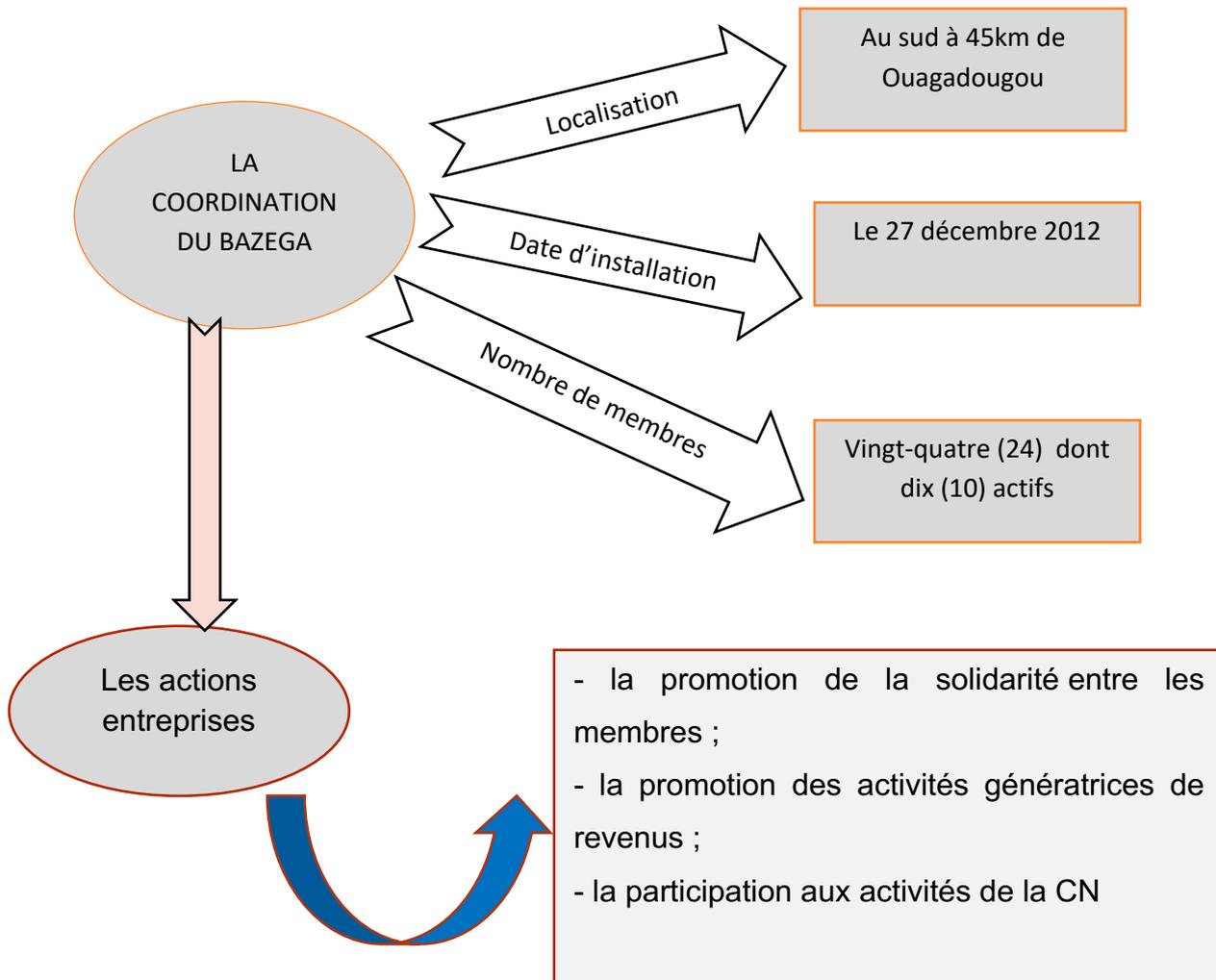
A ce jour, ce sont plus d'une dizaine de projets que la cellule opérationnelle composée d'une cinquantaine d'agents met en œuvre dans sept (07) régions du Pays.

Ses principaux partenaires techniques et financiers sont Diakonia, BD, Trickle Up, SEMUS, FAO, PAM, FONAFEN et l'Etat Burkinabé.

L'association est présente et/ou intervient dans neuf (09) régions que sont :

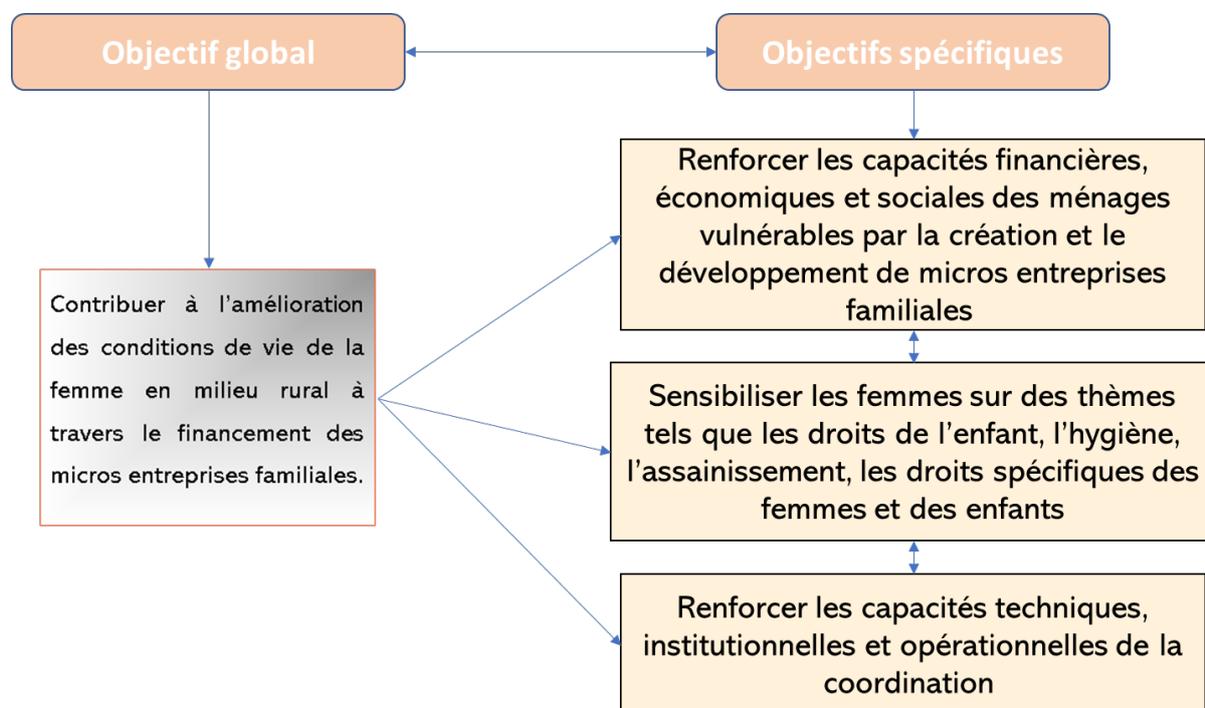
1. La région du nord dans les provinces du Zondoma, Passoré, Lorum, et Yatenga;

Lieu du déroulement du projet : Kombissiri dans la province du Bazèga



II. Présentation des activités de la coordination

2.1. Identification des objectifs



2.2. Ce qui caractérise les micros-entreprises familiales

La création et le développement de micros-entreprises familiales renforcent les capacités financières, économiques et sociales des ménages vulnérables.

Ce volet comporte :

- l'identification des bénéficiaires ;
- les sessions de capacitation ;
- l'octroi de subvention ;
- le suivi des micros entreprises familiales;

La coordination provinciale du Bazèga de l'association monde rural a reçu en 2022 deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs en termes de subvention aux activités génératrices de revenus des femmes de deux nouvelles coopératives composées de vingt-cinq femmes chacune, soit cinquante mille (50 000) francs par femme. L'identification des bénéficiaires étant terminée Il reste à les capaciter et à leur octroyer les subventions.

Sensibiliser les femmes sur des thèmes tels que les droits de l'enfant, l'hygiène et assainissement, les droits spécifiques des femmes et des enfants.

Le renforcement des capacités des femmes à la gestion des micros entreprises se fait sur les thématiques suivantes :

- les droits de l'enfant ;
- l'hygiène et l'assainissement ;
- les droits spécifiques des femmes.

Toutes les femmes bénéficiaires des subventions sont donc informées sur ces sujets de développement ci-dessus mentionnés. Elles se laissent guider par les conseils prodigués pendant les formations. Elles s'impliquent pleinement dans la gestion des affaires familiales et sont de plus en plus présentes dans les sphères de décision.

Renforcement les capacités techniques, institutionnelles et opérationnelles de la coordination locale.

Le renforcement des capacités institutionnelles et économiques de la coordination et l'accroissement de sa visibilité se fait à travers la gestion des activités génératrices de revenus. Ainsi elle est sur le point de réaliser une unité de conservation de l'oignon (magasin de stockage), qui sera géré par les coopératives. Il sera question de racheter les productions des bénéficiaires qui entreprennent dans le maraichage pour ensuite les stocker dans des conditions modernes de conservation. Cela permettra de leur offrir de meilleures conditions de marché et d'éviter le bradage des récoltes. Aussi, un projet de réalisation d'un magasin de conservation de céréales est en train d'être muri.

Les ressources tirées de cette activité permettront d'alimenter la caisse de la coordination et assureront le fonctionnement de AMR,

À travers les micros entreprises familiales, les sessions de formation et les séances de sensibilisation la coordination provinciale voit ses capacités techniques, institutionnelles renforcées. Cela veut dire que la structure gagne en visibilité. De plus en plus, AMR/ Bazèga participe aux activités du monde associatif au niveau communal, provincial et même régional.

III. Le suivi/évaluation

Au cours de l'année 2022 qui vient de s'achever, les femmes ont menées des micro-entreprises familiales. Les rencontres qui étaient au départ hebdomadaire se tiennent toutes les trois semaines à la demande des femmes. Pour elles, se retrouver chaque semaine impacte négativement les AGR puisqu'elles fréquentent plusieurs marchés. Elles ont par ailleurs adhéré à l'esprit de l'épargne obligatoire. À chaque rencontre, elles épargnent les bénéfices engrangés. Le montant de la part de l'épargne est fixé à 200 F CFA minimum dans le groupe sans pour autant dépasser 1000 F par semaine et par membre. Signalons également qu'elles tiennent une caisse de solidarité pour se soutenir mutuellement lors des évènements sociaux. Elle est alimentée par une cotisation de 50 F par membre et par semaine. Les absences sont aussi amendées à 100F par rencontre.

**Le suivi est fait par la
coordonnatrice avec
l'appui de deux membres**



Une séance de suivi évaluation dans le groupe 1

Commentaire

- Les activités menées sont :
- La maraîcher culture
- La transformation de l'arachide;
- La commercialisation de l'arachide;
- La vente des fruits et légumes;
- L'élevage de petits ruminants;
- L'élevage de la volaille;
- La couture:



Ouédraogo Némata, transformatrice de l'arachide



volaille

IV. Les acquis des interventions

Les activités conduites au cours de la période d'accompagnement technique ont permis d'engager des résultats forts appréciables. Pour l'essentiel, on retiendra :

Coopérative Delwêndé (1ère coopérative)

2022 : Deux cent cinquante-huit mille (258 000) francs

Le bénéfice réalisé en 2022 est inférieur à celui de 2021 qui s'élevait à trois cent douze mille (312 000) francs).

La coopérative Wêndlasida (2è coopérative)

2022 : Deux cent quatre- vingt dix- sept mille (297 000) francs.

Le bénéfice réalisé en 2022 est inférieur à celui de 2021 qui s'élevait à trois cent quatre – vingt - deux mille (382 000) francs).

La coopérative Wênd Sôngdo (3è coopérative)

2022 : Trois cent trois mille cinq cents (303 500) francs

Le bénéfice réalisé en 2022 est inférieur à celui de 2021 qui s'élevait à trois cent cinquante - deux mille (352 000) francs).

Bénéfice total réalisé par les trois coopératives en 2022: huit cent cinquante- huit mille cinq cents (858 500) francs.

V. Situation récapitulative des micros-entreprises familiales

COOPERATIVE DELWENDE

- 1- Présidente : Tapsoba Alizèta
- 2- Secrétaire : Tapsoba Noélie
- 3- Trésorière : Ouédraogo Issèta
- 4- Compteur 1 : Compaoré Mariam
- 5- Compteur 2 : OUEDRAOGO Rasmata

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Age	État civil et nombre d'enfants à charge	Activités conduites	Montant reçu en francs CFA	Bénéfice annuel réalisé en francs CFA
01	OUEDRAOGO Rasmata	51 ans	Mariée. Sept (07) enfants. A une coépouse.	Le commerce de fruits et légumes	50 000	14 000
02	OUEDRAOGO Salamata	56 ans	Mariée. Sept (07) enfants. A une coépouse	Le commerce de savon local	50 000	12 500
03	NANA Lamoussa	50 ans	Mariée. Cinq (05) enfants. A une coépouse	La production et vente du mil germé	50 000	11 000
04	BONKOUNGOU Zoénabo	43ans	Mariée. Six (06) enfants. A une coépouse Malade	La conservation et vente de l'oignon	50 000	Néant
05	BILA Alimata	29 ans	Mariée. Trois enfants. A deux coépouses.	Le commerce du savon en poudre	50 000	20 000
06	OUAGRAOUA Adama	25 ans	Mariée. deux enfants.	Le maraichage	50 000	8 000
07	COMPAORE Mariam	40 ans	Mariée. Cinq (05) enfants. A une coépouse.	Le décorticage et vente des graines d'arachides	50 000	12 500
08	TAPSOBA Noélie	45 ans	Mariée. Trois(03) enfants.	Le maraichage	50 000	9 500
09	BAMBA Rasmata	55 ans	Mariée. Six (06) enfants. A une coépouse	L'embouche de petits ruminants	50 000	12 500
10	COMPAORE Alimata	42 ans	Mariée. Six (06) enfants. A une coépouse	Le maraichage	50 000	11 000 F
11	ZOUNGRANA Rihanata	37ans	Mariée. Cinq (05) enfants. A une coépouse	La conservation et vente du niébé	50 000	12 000

12	ROUAMBA Aguéra	41 ans	Mariée. Quatre (04) enfants.	Le commerce de poisson frais	50 000	20 000
13	OUEDRAOGO Abzèta	38 ans	Mariée. Trois(03) enfants. Malade	La restauration	50 000	2000
14	KAFANDO Mamounata	41ans	Mariée. Cinq(05) enfants. A deux coépouses.	Le commerce de céréales	50 000	16 000
15	COMPAORE Assèta	57 ans	Mariée. Quatre(04) enfants. A deux coépouses.	Le commerce de céréales	50 000	12 000
16	CONGO Mariam	59 ans	Mariée. Neuf(09) enfants. A une coépouse Alitée depuis une année	La restauration	50 000	Néant
17	OUEDRAOGO Issèta	46 ans	Mariée. Sept(07) enfants. A deux coépouses.	-Le commerce de pagnes traditionnels - La restauration	50 000	26 000
18	ILBOUDO Mamounata	47 ans	Mariée. Sept(07) enfants. A une coépouse.	Le commerce de céréales	50 000	11 000
19	KIENDREBEOGO Alimata	31 ans	Mariée. Quatre(04) enfants	Le commerce de céréales	50 000	8 000
20	TAPSOBA Alizèta	44 ans	Mariée. Six(06) enfants. A deux coépouses.	La restauration	50 000	12 000
21	NIKIEMA Yvette	44 ans	Mariée. Trois(03) enfants.	Le maraichage	50 000	10 500
22	KIENDREBEOGO Fatimata	39 ans	Mariée .Sept(07) enfants.	Le maraichage	50 000	8 500
23	COMPAORE Ami	36 ans	Mariée. Cinq(05) enfants.	Le maraichage	50 000	9 000
24	OUEDRAOGO Aminata	31 ans	Mariée. Deux(02) enfants. A une coépouse.	/	50 000	Abandon
25	OUEDRAOGO Salamata	36 ans	Mariée. Cinq(05) enfants. A une coépouse.	/	50 000	Abandon
Total	/	/	/	/	1 250 000	258 000

COOPERATIVE WENDLASSIDA

- 1- Présidente : COMPAORE Awa
- 2- Secrétaire : KABORE Félicité
- 3- Trésorière : CONGO Mariam
- 4- Compteur 1 : KABRE Zoénabo
- 5- Compteur 2 : OUEDRAOGO Mariam

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Age	État civil et nombre d'enfants à charge	Activités conduites	Montant reçu en francs CFA	Bénéfice annuel réalisé en francs CFA
01	COMPAORE Awa	50 ans	Mariée. Quatre (04) enfants. A une coépouse.	Le décortilage et la vente des graines d'arachides	50 000	27 000
02	KABORE S Félicité	47 ans	Mariée. Cinq (05) enfants.	Vente de fruits des légumes	50 000	13 000
03	CONGO Mariam	59 ans	Mariée. Cinq (05) enfants. A trois (03) coépouse	Décortilage de l'arachide et vente des graines	50 000	13 500
04	CONGO Awa	33 ans	Mariée. Trois (03) enfants. A une coépouse	/	50 000	Abandon
05	OUEDRAOGO Mariam	54 ans	Mariée (06) enfants	Vente de fruits et légumes	50 000	19 000
06	TASSEMBEDO Salamata	50 ans	Mariée. Quatre (04) enfants A une coépouse	La restauration	50 000	15 000
07	SIMPORE Bibata	65 ans	Veuve, Huit (08) enfants.	Le décortilage et vente des graines d'arachides	50 000	13 500
08	BELEM Mariam	54 ans	Mariée. Trois(03) enfants.	/	50 000	Abandon
09	KABRE Zoénabo	53 ans	Mariée. Six(05) enfants. A deux coépouses Malade	Vente de fruits et légumes	50 000	5 000
10	COMPAORE Mariam	65 ans	Veuve Six(06) enfants	Vente de condiments	50 000	12 000

11	COMPAORE Bibata	45 ans	Veuve, trois(03) enfants. A deux coépouses	Le décortilage et vente des graines d'arachides	50 000	13 000
12	OUEDRAOGO Abzèta	39 ans	Mariée. Cinq (05) enfants.	Vente de fruits et légumes	50 000	11 000
13	OUEDRAOGO Bintou	48 ans	Mariée. Cinq (05) enfants.	Vente de fruits et légumes	50 000	11 500
14	OUEDRAOGO Mariam	56 ans	Mariée. Cinq(05) enfants. A deux coépouses.	Vente de fruits et légumes	50 000	10 500
15	OUEDRAOGO Issèta	51 ans	Veuve (04) enfants.	Vente de fruits et légumes	50 000	12 500
16	OUEDRAOGO Bibata	45 ans	Mariée. Cinq (05) enfants. À une coépouse	Vente de fruits et légumes	50 000	11 000
17	SINDOGO Rasmata		Mariée. Sept(07) enfants. A deux coépouses.	Vente de fruits et légumes	50 000	13 000
18	NIKIEMA Tipoko	48 ans	Mariée. Sept(07) enfants. À une coépouse.	Le commerce de céréales	50 000	14 000
19	ILBOUDO Lamoussa	64 ans	Mariée. Cinq (05) enfants	Vente de fruits et légumes Élevage de petits ruminants	50 000	12 000
20	NIKIEMA Chantal	63 ans	Mariée. Dix(10) enfants.	Le maraichage	50 000	12 500
21	NIKIEMA Issèta	52 ans	Veuve Trois (03) enfants.	Production et vente de soubala	50 000	12 000
22	DIBGOLOGO Alizèta	41ans	Mariée .Sept(07) enfants.	Le maraichage	50 000	10 500
23	COMPAORE Fati	50 ans	Veuve, handicapée moteur Trois (03) enfants.	Coiffeuse	50 000	9 500
24	OUEDRAOGO Sakinata	31 ans	Mariée. Trois(03) enfants. A une coépouse.	Élevage de petits ruminants Vente de fruits et légumes	50 000	10 000
25	OUEDRAOGO Florence	42ans	Mariée. Trois(03) enfants. A une coépouse.	Couture	50 000	16 000
Total	/	/	/	/	1 250 000	297 000

COOPERATIVE WEND-SONGDO

- 1- Présidente : COMPAORE Assèta
- 2- Secrétaire : SOMDA B. Béatrice
- 3- Trésorière : TAPSOBA Talato
- 4- Compteur 1 : Ilboudo Zoénabo
- 5- Compteur 2 : OUEDRAOGO Alimata

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Age	État civil et nombre d'enfants à charge	Activités conduites	Montant reçu en francs CFA	Bénéfice annuel réalisé en francs CFA
01	COMPAORE Assèta	46 ans	Mariée. Cinq(05) enfants. A une coépouse.	Vente des fruits et légumes	50 000	13 000
02	BIRBA Safi	41 ans	Mariée. Quatre (04) enfants; A une coépouse	Vente de fruits des légumes	50 000	10 000
03	OUEDRAOGO Pauline	68 ans	Veuve mère de deux enfants	Commercialisation de l'arachide	50 000	11 500
04	Somda Béatrice	60 ans	Deux enfants	Embouche ovine	50 000	24 000
05	Tapsoba Talato	53 ans	Veuve, mère de trois enfants	Vente de fruits et légumes	50 000	12 500
06	Ouédraogo Alimata	49 ans	Mariée. Cinq enfants A une coépouse	Vente de fruits et légumes	50 000	11 000
07	Zango Zoenabo	44ans	Mariée mère de cinq enfants	Embouche ovine	50 000	14 000
08	Bougma Rasmata	46 ans	Mariée, mère de quatre enfants	Vente de fruits et légumes	50 000	10 500
09	Kinoré Alima	50ans ans	Mariée, mère de cinq enfants	Restauration	50 000	11 000
10	Compaoré Salamata	53 ans	Veuve, mère de deux enfants	Vente de condiments	50 000	7 000
11	Nana Zalissa	44 ans	Mariée, mère de quatre enfants A deux coépouses	Le décorticage et vente des graines d'arachides	50 000	9 500
12	Nikièma S Fatimata	39 ans	Veuve, mère de quatre enfants	Vente de fruits et légumes	50 000	12 000

13	Tiendrebéogo Alizèta	26 ans	Mariée, mère de deux enfants.	Vente de céréales	50 000	12 000
14	Ouédraogo Bibata	38 ans	Mariée, mère de quatre enfants	Vente de fruits et légumes	50 000	11 500
15	Ouédraogo Awa	55 ans	Veuve, mère de six enfants	Vente de condiments	50 000	13 500
16	Nana Aminata	32 ans	Mariée mère de Deux enfants	Vente de fruits et légumes	50 000	13 000
17	Compaoré Bibata	23 ans	Mariée mère d'un enfant	Vente de fruits et légumes	50 000	11 000
18	Kientoré Safièta	32 ans	Veuve, mère d'un enfant	Le commerce de céréales	50 000	13 000
19	Tapsoba Zoénabo	25 ans	Mariée, mère d'un enfant	Vente de fruits et légumes Élevage de petits ruminants	50 000	8 000
20	Compaoré Issèta	56 ans	Mariée, mère de six enfants	Vente de céréales	50 000	9 000
21	Compaoré Mamata	50 ans	Mariée, mère de 6 enfants a deux coépouses	Restauration	50 000	21 000
22	Kinoré Bibata	36 ans	Mariée mère de quatre enfants	Vente de fruits et légumes	50 000	12 500
23	Condombo Marceline	33 ans	Mariée mère de trois enfants	Vente de légumes	50 000	11 000
24	Traoré Orokia	26 ans	Mariée mère d'un enfant	Vente de fruits et légumes	50 000	13 000
25	Ilboudo Zoénabo	35 ans	Mariée, mère de quatre enfants.	Vente de fruits et légumes	50 000	9 000
Total	/	/	/	/	1 250 000	303 500

Commentaire :

La crise sécuritaire et économique que traverse le BURKINA Faso affecte profondément la gestion des micros-entreprises familiales. La valeur de la subvention est réduite au tiers voir à la moitié. En 2021, avec 50 000F on pouvait s'acheter 2 sacs d'arachide. Actuellement, le même sac coûte 37 500f. Au niveau de la maraicher culture aussi, il y a une mévente par suite de la réduction de la mobilité de la population pour question de sécurité.

Par ailleurs, des cas d'abandon sont enregistrés

Le **groupe 1** à lui seul compte quatre abandons. Si **BONKOUNGOU Zoénabo** et **CONGO Mariam** ont abandonné par suite de maladies ce n'est pas le cas chez **OUEDRAOGO Salamata** et **OUEÐRAOGO Aminata**. Elles ont abandonné tout simplement.

Dans le **groupe 2**, **CONGO Awa** et **BELEM Mariam** ont aussi abandonné sans aucune justification.

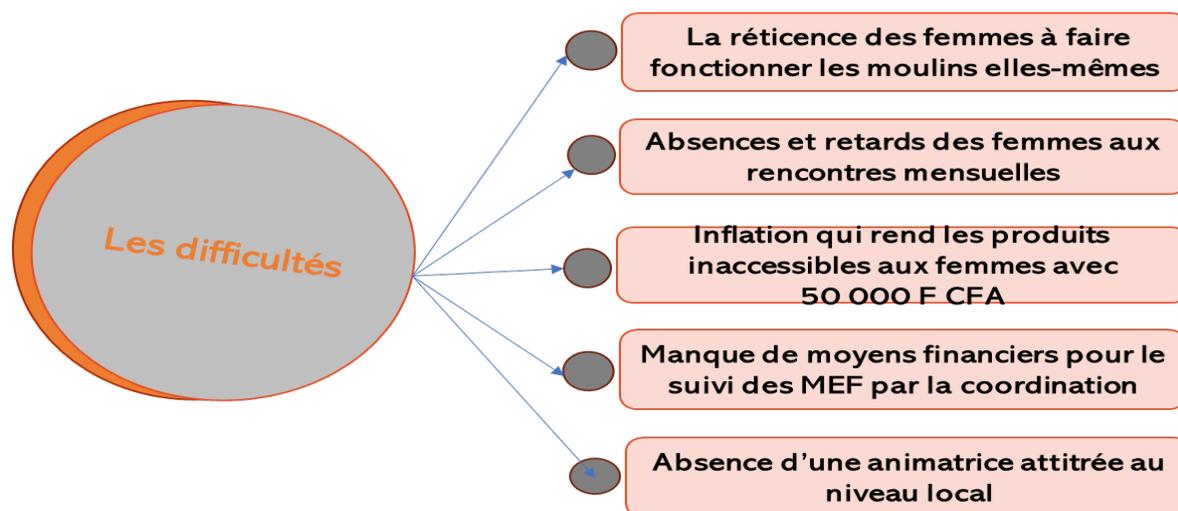
La qualité de la gestion des micros entreprises familiales est entachée par le manque d'assiduité et de ponctualité aux rencontres mensuelles. Des cas de maladies entraînant

des baisses ou absence de rendement voire une perte du capital sont rencontrés. La crise sécuritaire a impacté négativement les AGR;

VI. Difficultés et perspectives

6.1. Les difficultés

Comme toute entreprise sociale et économique imposant une rigueur, la conduite du projet, les micros-entreprises n'ont pas dérogé à cette règle. Quelques difficultés qui n'ont pas entachées le on fonctionnement ont été relevées et traitées avec diligence.



6.2. Les perspectives

Il s'agira essentiellement pour les périodes à venir à actionner assez de leviers en vue de consolider les acquis, mais aussi et surtout d'améliorer le performances des bénéficiaires et leur réelle implication aux actions locales. De façon spécifique, on peut retenir :

- Renforcer les capacités des femmes pour la gestion des micros-entreprises familiales ;
- Réaliser une unité d'entreposage d'oignon;
- Renforcer les compétences de AMR/Bazèga pour un accompagnement efficient des bénéficiaires ;
- Former cinquante femmes à la gestion des MEF pour la mise en place de deux coopératives ;
- Créer trois centres pour l'alphabétisation des femmes en français ;
- Installer d'un jardin potager alimenté par un forage;
- Réaliser d'un magasin de stockage de céréales.



Ouédraogo Bintou, une bénéficiaire vendant des légumes au marché de Kombissiri



Le meunier au travail

Conclusion

L'année deux mille vingt-deux marque la cinquième année de fonctionnement des micro-entreprises familiales de la coordination provinciale du Bazèga. Les résultats enregistrés bien que satisfaisants sont en deçà de ceux de l'année dernière. Aucun groupe en effet n'a atteint sa performance de l'année antérieure. Cela s'explique par l'inflation qui réduit considérablement l'opérationnalité du capital de chaque bénéficiaire et la rareté des produits qui reste un corollaire non négligeable de la crise sécuritaire.

L'AMR, pour un monde Juste Équitable et Meilleur!

Par ailleurs, le renforcement des capacités des femmes dans leurs spécificités comme l'élevage, la maraîcher culture, la coiffure, la couture... s'avère nécessaire pour l'optimisation des résultats.